

Reconstruction du cinéma :

La mairie sort un remake du vieux projet

En 1996, la ville d'Antony proposait un projet de reconstruction du cinéma le Sélect : quatre salles devaient être construites, pour accueillir un plus grand nombre de spectateurs. Cette augmentation de capacité allait de pair avec une gestion déléguée à une entreprise privée.

Le projet de 1996 a échoué pour plusieurs raisons :

- **Un coût faramineux.** En effet, la construction de quatre salles sur une parcelle très étroite, dont le sous sol est traversé par la Bièvre entraîne des difficultés techniques très coûteuses, qui ont amené les entreprises à augmenter les prix, ce qui, n'a pas paru acceptable à la collectivité publique.
- **Un projet flou sur plusieurs aspects, qui n'entraînait pas le consensus :**
 - Pendant les travaux, c'était l'écran noir à Antony, car il n'existait aucune solution de rechange
 - La programmation du Sélect (un mixte d'art et essai et de sorties nationales) ne paraissait pas garantie à long terme

Dix ans après, la mairie joue un remake du vieux projet.

Elle propose quatre salles, car c'est conforme à l'étude de marché, et non pour des raisons de diffusion culturelle. Pourtant Sceaux a fait le choix de garder une salle unique et Chatenay d'agrandir son Rex d'une salle, pour des raisons de politique culturelle dans les deux cas. A Antony, seule compte « l'étude de marché ».

Elle propose quatre salles sans avoir, au préalable, consulté un architecte sur la faisabilité réelle du projet. Elle refuse d'ailleurs tout autre scénario, alors que les habitués du Sélect sont nombreux à demander une, deux voire trois salles...

La programmation du Sélect est loin d'être garantie. Le nouveau projet fera la part belle aux « blockbusters » et délaissera les films art et essai qui font le succès du Sélect. Dans la grande salle de 300 places qui serait créée, les films qu'on peut aller voir à Belle Epine ou à Vélizy seront projetés, comme le révèle la brochure diffusée par la Ville. Ce n'est pas, pour nous, le rôle d'un cinéma municipal qui doit avoir une vraie action culturelle.

Enfin, aucune garantie n'existe, à terme, pour la gestion municipale. La Mairie a, pour l'heure, renoncé à transférer la gestion au privé, mais si le projet municipal aboutissait, une entreprise privée prouverait sans mal à la mairie les intérêts d'une gestion privée : moins de personnel, moins de subvention, avec les mêmes actions et les mêmes tarifs.

Pour nous, il faut construire un autre projet....

CITOYENS A ANTONY

Contactez nous ! par mail: courrier@citoyens-antony.com
par téléphone 01 42 37 12 14 par courrier 3 rue de Reims